



INTERNATIONAL
CO-OPERATIVE
ALLIANCE

Route des Morillons 15
1218 Grand-Saconnex
Geneva
Switzerland

Tel: (41 22) 929 88 88
Fax: (41 22) 798 41 22
E-mail: ica@ica.coop
Website: www.ica.coop



JOURNEE MONDIALE DES FEMMES RURALES, 15 OCTOBRE 2006

**“PARTAGEONS LES RESPONSABILITES POUR UN
LENDEMAIN MEILLEUR”**

MESSAGE DU COMITE POUR L'EGALITE GENRE DE L'ACI



A l'occasion de la Journée Mondiale des Femmes Rurales, le Comité pour l'Egalité Genre de l'ACI lance un appel à tous les coopérateurs du monde entier pour soutenir les femmes rurales coopératrices à travers le monde pour une responsabilité partagée, aujourd'hui et demain.

Aujourd'hui, nous rendons hommage aux 1,6 milliards de femmes rurales, en particulier les paysannes, qui représentent plus du quart de l'ensemble de la population mondiale. Ces femmes produisent en moyenne plus de 50% des produits alimentaires dans le monde – dont environ 80% en Afrique et 60% en Asie, et entre 30 à 40% en Amérique Latine et dans les pays de l'Ouest. Les femmes ne se limitent pas seulement à la production alimentaire, elles assument également leur rôle primaire de préparation, de conservation et de la transformation alimentaires. Et pourtant, bien que leur contribution majeure à la sécurité et sûreté alimentaires soit reconnue dans le monde entier, les femmes rurales continuent de demeurer les protagonistes invisibles, que ce soit dans les pays développés comme dans ceux en voie de développement.

Ce Jour nous interpelle sur certains faits troublants concernant la situation des femmes

- Les femmes ne sont propriétaires que de seulement 2% des terres, et ne bénéficient que de seulement 1% des crédits agricoles.
- 5% seulement de toutes les ressources de vulgarisation agricole sont consacrées aux femmes
- Les femmes constituent les deux tiers (66%) de l'ensemble de la population illettrée.
- Le nombre de femmes vivant dans la pauvreté a doublé depuis 1970.
- Dans les zones rurales, la journée de travail est 20% plus longue que celle en zones urbaines, et les femmes rurales passent en moyenne 20% plus de temps au labeur que les hommes.

Pour que nous soyons capables de relever les défis de la pauvreté, de la faim pour une population sans cesse croissante, les femmes doivent acquérir les capacités requises pour être à même de s'impliquer dans la recherche de solutions et dans la prise de décision. La pleine participation des femmes dans le développement agricole et rural à tous les niveaux, n'est pas seulement une question d'équité et d'égalité. Il s'agit également d'une question d'efficacité et de pérennité.

Les femmes coopératrices rurales jouent déjà un rôle très important en apportant leur contribution au développement, à la construction de la paix, à la cohésion sociale, à la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité, mais elles peuvent contribuer davantage dans les coopératives qui reconnaissent qu'un partage de responsabilités ne peut qu'améliorer la capacité des coopératives à offrir de meilleurs services à leurs membres. Les femmes doivent s'impliquer dans leurs coopératives et cette implication doit prendre en compte leur capacité à influencer et à prendre des décisions. La Stratégie Genre de l'ACI nous interpelle et invite les coopératives à renforcer leurs capacités / dispositions institutionnelles à promouvoir l'égalité genre, le renforcement des capacités du personnel et des membres sur les questions de genre et s'efforcer à œuvrer pour un meilleur équilibre genre au niveau des responsables élus et du personnel.

Le Comité pour l'Egalité Genre de l'ACI lance un appel aux membres de l'ACI pour soutenir les femmes rurales dans leurs pays et de prendre systématiquement en compte le genre dans leurs politiques, leurs programmes et activités, de même qu'au niveau de la coopération pour des projets de développement dans le monde entier, pour une responsabilité partagée, équilibrée et plus équitable aujourd'hui et demain.